



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 2, 23 et 30 mai, 6, 13 et 27 juin 2016

Permis de construire / démolition

- Réfection de la toiture et rénovation des combles, parcelle 16, route de Senarclens 9

A pris acte :

- de la démission de Monsieur Frédéric Batori, directeur de l'EPS Cossonay-Penthalaz en place depuis le 1^{er} mai 2006
- de la nomination de Monsieur Jean-François Borgeaud, actuel directeur de l'Etablissement primaire et secondaire de Lausanne-Béthusy, à la direction de l'EPS Cossonay-Penthalaz, dès le 1^{er} octobre 2016
- de la décision du COPIL-PDRm et du comité de l'ARCAM de suspendre toutes les activités concernant le Plan Directeur Région Morges (PDRm) jusqu'au moment où la LATC révisée entrera en vigueur

A décidé :

- d'adopter les comptes communaux concernant l'année 2015

A adjugé les travaux / mandats :

- Néant

La Municipalité